

S'il y a plusieurs personnes malades dans la résidence

Il y a une écloison lorsque deux personnes ou plus sont malades dans la résidence ou sur un même secteur.

Les activités sociales sont suspendues

Afin d'éviter la transmission des microbes, il est nécessaire de cesser les activités sociales et les regroupements dans la résidence pendant toute la période de l'écloison.

Les visites sont limitées, dans la mesure du possible

Les visites sont limitées afin d'éviter la transmission de la maladie.

Si une visite ne peut être retardée et que le visiteur donne des soins, il doit se protéger comme le personnel en se lavant les mains et en portant des gants, une blouse et un masque.

Si l'écloison prend de l'ampleur, il vous sera demandé de rester à votre chambre pour prendre vos repas, et ce, même si vous n'êtes pas malade. Si la situation se détériore, les visites pourront être limitées.

Si vous avez besoin d'information additionnelle, vous référer au responsable de la résidence.

Le lavage des mains est la mesure de prévention des infections la plus efficace.

Source :
CISSS de Chaudière-Appalaches, 2017

Production :
Direction de santé publique de la Montérégie, 2019

MESURES DE PRÉVENTION ET DE CONTRÔLE DES INFECTIONS en présence d'une écloison de GRIPPE

Aux personnes qui habitent dans les résidences privées pour aînés



Si vous êtes malade

La grippe

La grippe est une infection causée par le virus de l'influenza.

Plus grave qu'un simple rhume, la grippe peut causer des complications, particulièrement chez les personnes âgées et celles qui ont des maladies chroniques, par exemple le diabète, l'asthme ou une maladie du cœur. Une complication possible de la grippe est la pneumonie. Cette infection peut parfois nécessiter une hospitalisation ou même entraîner le décès.

De plus, le fait de vivre avec plusieurs personnes peut favoriser la transmission des infections.

La vaccination est le meilleur moyen pour prévenir la grippe et ses complications. Il est recommandé de se faire vacciner chaque année.

Informez le personnel de vos symptômes

Les symptômes de la grippe sont une fièvre soudaine, une toux sèche, des douleurs musculaires et un malaise généralisé important qui dure plusieurs jours.

Restez dans votre chambre pendant que vous êtes contagieux

La personne malade est contagieuse 24 heures avant le début des symptômes et jusqu'à cinq jours après le début des symptômes, parfois plus longtemps chez la personne âgée. C'est pourquoi vous devez éviter les contacts avec les autres résidents et rester dans votre chambre.

Lavez-vous les mains

Il est important de procéder de se laver les mains :

- après avoir toussé ou éternué;
- après s'être mouché;
- avant et après avoir manipulé de la nourriture;
- après être allé aux toilettes;
- lorsqu'elles sont sales.

L'hygiène des mains doit être effectuée avec de l'eau et du savon ou avec une solution hydroalcoolique.

Le personnel et les visiteurs doivent porter l'équipement de protection

Le personnel et les visiteurs, s'ils participent activement aux soins, sont en contact avec l'environnement de la personne malade. Ils doivent procéder à l'hygiène des mains avant et après la visite. Ils doivent porter des gants, une blouse et un masque pour éviter d'attraper et de transmettre l'infection.

Une affiche sera mise à l'entrée de votre chambre ou appartement pour informer le personnel et les visiteurs de l'équipement à enfiler avant d'entrer. Cet équipement sera disponible à l'extérieur de votre chambre ou appartement. Il doit être retiré avant de quitter la pièce, et changé entre chaque résident.